



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-22790>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 25-22790

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Soderec - Ville de Bellegarde (30)

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réalisation d'un centre de secours à Bellegarde

**Description** : Marché de maîtrise d'oeuvre relatif à la réalisation d'un centre de secours à Bellegarde. L'opération porte sur la construction d'un bâtiment pour 80 sapeurs pompiers comprenant des locaux d'accueil, des bureaux, des locaux supports et de formation, 11 travées pour les véhicules de secours et 2 remises ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs et d'une hélisurface. La surface utile totale est estimée à 1670 m<sup>2</sup> environ

**Identifiant de la procédure** : a9becc79-5ad9-4ee5-8fa2-6c656e976119

**Type de procédure** : Restreinte

**Principales caractéristiques de la procédure** : La présente consultation a pour objet un concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un centre de secours à Bellegarde (30127). Il est en premier lieu organisé un concours au sens de l'article L.2125-1 2° du code de la commande publique. Il s'agit d'un concours restreint organisé dans les conditions des articles R. 2162-15 à R.2162-21 du code la commande publique qui s'achève par le choix d'un ou plusieurs lauréats. Le marché de maîtrise d'œuvre sera ensuite négocié, avec le ou les lauréats du concours, en application des articles R.2122-6 et R.2172-2 du code de la commande publique. Le marché comprendra une mission de base au sens des articles L.2431-3 et R.2431-4 du code de la commande publique, et sera le cas échéant étendu à des éléments de mission complémentaires. L'exécution du marché débutera par l'élément de mission avant-projet. L'élément de mission esquisse est réalisé dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Le contenu et les modalités de transmission des dossiers de candidatures sont détaillés dans un document disponible sur le profil acheteur. Les candidats admis à concourir disposeront de 6 semaines pour élaborer leurs prestations qui constitueront l'élément de mission esquisse de la mission de maîtrise d'oeuvre. Le montant de la prime est de 20 000 euros hors taxes par candidat. Néanmoins, sur proposition du jury, cette prime pourra être réduite ou supprimée pour les candidats dont les prestations ne seraient pas conformes au règlement de concours, ou ne répondraient pas de manière sérieuse aux objectifs, besoins, exigences et contraintes de l'opération. La prime sera versée dans un délai de 30 jours à compter de la désignation du ou des lauréats du concours. En cas de groupement, elle sera versée au mandataire du groupement qui se chargera de sa répartition éventuelle

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Paieement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Paieement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Marché de maîtrise d'oeuvre relatif à la construction d'un centre de secours à Bellegarde

**Description** : La présente consultation a pour objet un concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un centre de secours à Bellegarde (30127). Il est en premier lieu organisé un concours au sens de l'article L.2125-1 2° du code de la commande publique. Il s'agit d'un concours restreint organisé dans les conditions des articles R.2162-15 à R.2162-21 du code la commande publique qui s'achève par le choix d'un ou plusieurs lauréats. Le marché de maîtrise d'œuvre sera ensuite négocié, avec le ou les lauréats du concours, en application des articles R. 2122-6 et R.2172-2 du code de la commande publique. Le marché comprendra une mission de base au sens des articles L.2431-3 et R.2431-4 du code de la commande publique, et sera le cas échéant étendu à des éléments de mission complémentaires. L'exécution du marché débutera par l'élément de mission avant-projet. L'élément de mission esquisse est réalisé dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Gard ( FRJ12 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : Commune Bellegarde - 30127

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires** : L'opération porte sur la réalisation du centre de secours sur la commune de Bellegarde (30127) sur un terrain appartenant à la commune dont la localisation sera communiquée aux candidats admis à remettre une offre. Le projet présente une surface prévisionnelle de 1670 m<sup>2</sup> utile. Il se compose d'un secteur administratif, de locaux de vie (restauration, détente, hébergement de 7 chambres, vestiaires, salle de musculation, terrain de sport), d'un standard opérationnel, de 11 travées, 6 réserves, 2 remises VSAV avec décontamination et reconditionnement, d'un abri véhicules légers de 6 travées, des locaux techniques, d'une aire de manœuvre et d'une hélisurface. L'enveloppe financière de l'opération sera communiquée ultérieurement aux 3 candidats admis à remettre une offre. D'éventuelles questions administratives et techniques peuvent être posées par les opérateurs économiques. Elles

sont exclusivement posées à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-securises.fr> Ces questions peuvent être posées par les opérateurs économiques au plus tard 14 jours calendaires avant la date limite de réception des candidatures/offres. Les réponses seront envoyées à l'ensemble des opérateurs économiques par le biais de l'adresse d'identification indiquée sur la plateforme. Les réponses aux questions écrites seront diffusées simultanément à tous les candidats (au mandataire en cas de groupement) au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de réception des candidatures/prestations. Il ne sera répondu à aucune question autre que celles posées par écrit. Tous les échanges avec l'acheteur durant la consultation et après la remise des candidatures/offres jusqu'à la notification/achèvement de la procédure se font via le profil dématérialisé de l'acheteur. Aucun échange par mail ou téléphone n'est admis durant ces périodes

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** Les critères de sélection des candidats sont : - Les capacités économiques et financières appréciées au vu du chiffre d'affaires: - Les capacités techniques et professionnelles appréciées au vu des moyens humains, des références de contrats de maîtrise d'oeuvre et de la qualité architecturale des réalisations correspondantes. Le jury examinera les candidatures conformément à l'article R2162-18 du code de la commande publique afin de proposer la liste des candidats admis à concourir qui sera fixée par l'Acheteur ou son représentant

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Qualité de l'architecture

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Adéquation des prestations au programme, au dossier de la consultation et à la réglementation

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Compatibilité avec la part affectée aux travaux de l'enveloppe financière prévisionnelle

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-securises.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions du régime du concours :**

**La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-securises.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des demandes de participation :** 24/03/2025 à 12:00

**Informations relatives aux délais de recours :** - Référé précontractuel en application des articles L 551-1 et suivants, R 551-1 et suivants du CJA ; - Référé contractuel en application des articles L 551-13 et suivants, R 551-7 et suivants du CJA ; - Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " CE n°358994 du 4 avril 2014.

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Nîmes

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Nîmes

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Soderec - Ville de Bellegarde (30)

**Numéro d'enregistrement :** 31333597800075

**Adresse postale :** Représenté par La Soderec, mandataire, Agence de Montpellier 394 rue Léon Blum, 34000 Montpellier

**Ville :** Montpellier

**Code postal :** 34000

**Subdivision pays (NUTS) :** Gard ( FRJ12 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [cpeyrouton@lasoderec.com](mailto:cpeyrouton@lasoderec.com)

**Téléphone :** +33 049964656

**Adresse internet :** <https://www.marches-securises.fr>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Nîmes

**Numéro d'enregistrement :** 130 001 928 00014

**Adresse postale** : 16 avenue Feuchères CS 88010 30941

**Ville** : Nîmes

**Code postal** : 30000

**Subdivision pays (NUTS)** : Gard ( FRJ12 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-nimes@juradm.fr

**Téléphone** : +33 466273700

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier** : 117907-2025

**Principale raison de la modification** : Correction par l'acheteur

**Description** : Le candidat devra justifier, dès le stade de la candidature, posséder lui-même des compétences en matière d'architecture, de structure et de fluides car il ne sera pas admis que les tâches essentielles du marché de maîtrise d'œuvre correspondant à ces compétences soient sous-traitées. Les autres compétences nécessaires à l'exécution de la mission, telles que l'économie de la construction, la géotechnique ou l'acoustique, pourront également être apportées ultérieurement dans le cadre de la sous-traitance. Il est précisé qu'aucun opérateur économique ne devra figurer dans plusieurs candidatures en tant que candidat individuel ou en tant que membre d'un groupement, sous peine d'élimination de tous les candidats concernés. Cette interdiction ne s'applique pas aux sous-traitants. En cas de candidature d'un groupement conjoint, sa transformation en groupement solidaire, nécessaire à la bonne exécution du marché de maîtrise d'œuvre, sera exigée après l'attribution du marché. En effet, la conception d'un bâtiment correspond à un acte " technique " unique et global. Aucun élément n'est réellement isolable ou détachable :l'architecture conditionne la structure et vice-versa, l'acoustique conditionne l'architecture et la technique et vice-versa, l'économie est une notion transversale, etc. Il est donc nécessaire, en cas de groupement, que les membres du groupement assument une responsabilité globale sur la conception puis la direction de la réalisation de l'ouvrage. En application de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, chaque candidat devra être ou comporter un architecte ou une société d'architecture susceptible d'exercer en France en application de ladite loi.

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : d792fdff-9d71-4b58-bfd1-8bc8ee9202e2 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis** : 27/02/2025 à 11:50

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/02/2025